



**Le 6 octobre 2022**

### TABLE DES MATIÈRES

#### SOINS DE SANTÉ

M. McKee

L'hon. M. Fitch

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### ÉNERGIE NB

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

M. K. Chiasson

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

### SOINS DE SANTÉ

M. Gauvin

L'hon. M. Fitch

L'hon. M. Fitch

M. Gauvin

L'hon. M. Fitch

### LOGEMENT

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Fitch

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. Mary Wilson

### ÉDUCATION

M<sup>me</sup> Landry

L'hon. M. Cardy

M<sup>me</sup> Landry

L'hon. M. Cardy

M<sup>me</sup> Landry

L'hon. M. Cardy

[Traduction]

### SOINS DE SANTÉ

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je chercherai à faire les choses un peu différemment aujourd'hui. Nous serons un peu plus directs et nous espérons obtenir des réponses un peu plus directes. Hier, le ministre de la Santé a parlé d'un projet pilote dans la région de Bathurst qui vise à réduire les délais d'attente pour les opérations de la cataracte. Il en a parlé pendant sa déclaration de ministre, et il en a également parlé plus tôt au cours de la semaine, en indiquant que le personnel réduit les délais d'attente pour les interventions chirurgicales et qu'il continue de déployer des efforts à cette fin.

Nous savons que, dans la province, à l'heure actuelle, de nombreuses personnes figurent sur la liste d'attente pour toutes les interventions chirurgicales. Selon le dernier rapport, 22 000 personnes attendent des interventions chirurgicales pour lesquelles les délais d'attente sont astronomiques. Le ministre nous dirait-il donc combien de personnes du Nouveau-Brunswick figurent sur la liste, en attente d'une intervention chirurgicale, à l'heure actuelle?

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, le député d'en face pourrait peut-être apporter des précisions. Il a dit « en attente d'une intervention chirurgicale ». Pourrait-il préciser les interventions chirurgicales pour lesquelles il veut obtenir le chiffre?

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : J'ai dit que je voulais connaître le nombre de personnes en attente d'une intervention chirurgicale dans la province, c'est-à-dire toutes les interventions chirurgicales. Selon le dernier rapport, 22 000 personnes attendent une intervention chirurgicale au Nouveau-Brunswick. Je veux savoir combien de personnes figurent sur la liste en attente d'une intervention chirurgicale à l'heure actuelle.

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, la liste fluctue tous les jours ; donc, si le député a un chiffre ou si je lui donne un chiffre, celui-ci changera demain. De toute évidence, il a fait des recherches et il connaît le chiffre. Je me demande pourquoi il pose la question aujourd'hui.

Je parlerai, Monsieur le président, du travail que nous avons accompli pour que la situation s'améliore ici au Nouveau-Brunswick, surtout pour les personnes qui attendent une intervention chirurgicale, qu'il s'agisse d'une opération de la hanche, du genou ou de la cataracte ou d'une intervention liée au cancer. La liste est longue. Les remplacements de la hanche, par exemple, évoluent à un point tel que... J'ai entendu dire qu'un remplacement de la hanche peut même être une chirurgie d'un jour, s'il s'agit d'un cas simple et qu'un lit est disponible pour l'opération.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

L'une des choses les plus importantes est de recruter le personnel nécessaire pour effectuer les interventions chirurgicales et fournir du soutien. Voilà pourquoi nous avons procédé à un important travail de recrutement dans tous les domaines, contrairement à ce que le député a dit dans sa déclaration. Monsieur le président, nous sommes prêts à faire le travail, et nous continuerons à le faire.

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, si le ministre ne peut pas donner le nombre de personnes inscrites à l'heure actuelle sur la liste d'attente globale pour des interventions chirurgicales dans la province, nous donnerait-il au moins... Le ministre a mentionné quelques opérations, celles de la hanche, du genou et de la cataracte, ainsi que celles liées au cancer. Nous dirait-il quels sont les cinq actes médicaux pour lesquels la demande est la plus grande en ce moment et pour lesquels les délais d'attente pour une intervention chirurgicale sont les plus élevés dans la province? Pourrait-il dire quel est le délai d'attente pour chacune de ces interventions chirurgicales? Combien de personnes sont inscrites sur chacune des listes?

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Il s'agit d'une question très précise, Monsieur le président. Comme le prévoient les règles de la Chambre, certaines des questions visant à obtenir des renseignements détaillés peuvent être prises en note. Je serais très content de prendre la question en note et de fournir au député des renseignements détaillés, tout en soulignant encore une fois que les listes et les chiffres fluctuent quotidiennement. Cela est grâce à toutes les personnes qui travaillent très fort pour répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick et pour que les opérations soient effectuées en temps opportun.

En fait, vous savez, le député a parlé dans sa déclaration de ce matin du recrutement qui n'était pas effectué, mais je veux souligner le grand nombre de mesures importantes qui sont prises pour augmenter à l'heure actuelle le nombre d'infirmières immatriculées au sein du système. Nous avons augmenté le nombre de places en médecine, comme cela a été annoncé l'autre jour. Nous menons en ce moment un nombre important d'activités de recrutement afin d'attirer des infirmières formées à l'étranger pour, encore une fois, fournir des services...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le ministre peut prendre la question en note. Je veux qu'il revienne avec les chiffres. Nous demandons des renseignements détaillés, parce que cette semaine, le ministre se vante : Nous faisons ceci ; nous faisons cela. Il vient de dire que le gouvernement a augmenté de 10 le nombre de places. Le gouvernement n'a pas augmenté de 10 le nombre de places. Il a transféré 10 places de Memorial, et ce sont les 10 mêmes places dont il est question. Aucune augmentation n'a été réalisée.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Si le ministre ne peut donc pas nous fournir les chiffres, comment pouvons-nous jouer de manière efficace et efficiente notre rôle en tant que parlementaires du côté de l'opposition? Nous cherchons à adopter une approche constructive et axée sur la collaboration, Monsieur le président, mais nous demandons des chiffres réels. Si le ministre prend la parole ici au sujet des réalisations du gouvernement... Nous savons que le point de repère pour les délais d'attente pour les remplacements de la hanche et du genou est de 182 jours, mais pour une opération de la hanche à Moncton, dans 9 cas sur 10, il a fallu attendre 646 jours. Pour un genou, il a fallu attendre 824 jours. Quels sont les objectifs du ministre pour améliorer les délais? Nous savons qu'un projet pilote a été mené au St. Joseph's Hospital afin d'augmenter le nombre d'interventions chirurgicales orthopédiques. Le gouvernement étendra-t-il le projet à Moncton et à Fredericton, comme il l'a dit? Quels sont les objectifs du ministre, et que fait-il pour améliorer les délais d'attente?

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup. Comme je l'ai déjà mentionné, les RRS sont chargées de veiller à ce que les actes médicaux soient effectués. Nous continuons de les mettre au défi de faire en sorte que les délais d'attente sont raisonnables. Si le député détient tous les chiffres, pourquoi ne les envoie-t-il pas afin que nous les vérifiions?

Savez-vous quoi? Si le gouvernement Gallant ne s'était pas croisé les bras relativement à un certain nombre d'initiatives, nous aurions maintenant beaucoup plus d'infirmières immatriculées dans le système. Monsieur le président, je sais que le chef de l'opposition par intérim n'était pas là à l'époque, mais nous savons pertinemment que UNB a reçu une somme importante mais n'a pas formé un seul diplômé en sciences infirmières de plus. Ne nous laissons donc pas entraîner dans une pareille mesquinerie. Je vous dirai une fois de plus que je demanderai aux RRS de fournir les chiffres. Je répète que ce sont elles qui s'occupent de la situation.

Bon, parlons encore des opérations de la cataracte que vous avez mentionnées plus tôt et de la situation actuelle. Le projet pilote permet de libérer deux jours par semaine — deux jours par semaine — à l'hôpital de Bathurst pour d'autres interventions chirurgicales comme les remplacements de la hanche, du genou et même de l'épaule, ainsi que celles liées au cancer. La liste...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, comme je l'ai dit, c'est bien de traiter les cataractes, mais que fait-on pour les genoux ou pour les hanches? Nous demandons les faits. Le gouvernement dit qu'il fait des

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

améliorations, alors donnez-nous les faits. Ce n'est pas à nous de fournir les faits au gouvernement. C'est complètement...

Je ne sais pas quoi dire sur ce gouvernement. Il continue ses petits jeux. Nous essayons d'éviter les insultes et d'avoir une nouvelle approche. Cependant, les insultes continuent à provenir de l'autre côté de la Chambre, Monsieur le président.

Cette semaine, nous avons interrogé le ministre sur la liste d'attente pour les soins primaires et sur son plan pour l'avenir. Il nous a dit qu'il continue à s'assurer que les gens sont retirés de cette liste, mais il ne peut pas nous en fournir le nombre. Il nous a dit qu'il y a un projet pilote à Moncton, dans le Sud-Est. Pourrait-il nous fournir les données? Combien de personnes sont actuellement sur la liste d'attente dans la province pour un fournisseur de soins primaires? Nous savons que, en août, il y en avait 74 000 et que, en juin, il y en avait 63 000. Le nombre grimpe. Nous connaissons ces données. Toutefois, le ministre peut-il nous indiquer aujourd'hui combien de personnes sont actuellement sur la liste d'attente?

[Traduction]

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, l'intervention contenait beaucoup de propos à saveur politique. De façon plus précise, lorsque nous parlons d'Accès Patient NB et de Lien Santé NB... Oui, en fait, l'initiative progresse à un très, très bon rythme. Il est intéressant que, lorsque l'on a communiqué avec un certain nombre de personnes inscrites sur la liste dont a parlé le député d'en face, celles-ci aient dit : Non, j'ai un médecin de famille ; j'ai accès à un fournisseur ; je n'ai pas été retiré de la liste, et je n'ai pas rappelé pour dire que j'avais un médecin de famille.

La bonne nouvelle, c'est que les personnes en question ont accès à un fournisseur. L'autre bonne nouvelle, c'est qu'un nombre important d'entre elles se sont vu attribuer un fournisseur et qu'elles obtiennent effectivement des rendez-vous tout de suite. Le *Telegraph-Journal* a publié il n'y a pas longtemps un article rédigé par le rédacteur politique Andrew Waugh. Dans une des observations figurant sous l'article, un patient a dit : J'ai été impressionné par les mesures prises rapidement ; ma femme et moi avons été pris en charge par une clinique à Dieppe ; j'ai obtenu mes premier et second rendez-vous en moins de deux semaines.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je veux que ce ministre nous communique les données et qu'il arrête de vanter des idées grandioses. Au lieu de dire que le gouvernement a fait ceci et cela, qu'il nous donne les données exactes se rapportant à ce qu'il a fait. Nous avons demandé combien de personnes

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

sont actuellement sur la liste d'attente pour un fournisseur de soins primaires et combien de personnes ont été retirées de la liste grâce à ce projet pilote dans la région du Sud-Est. Le ministre peut-il également nous dire quand ce programme sera étendu au reste de la province et quel est son plan pour l'avenir?

Monsieur le président, ce sont des questions très précises. Je ne veux pas entendre des histoires d'une personne qui a peut-être eu une bonne expérience, alors qu'il y en a tellement d'autres qui ont de la misère, qui attendent année après année, et qui n'ont pas de service. Le ministre peut-il nous fournir les données que nous demandons?

[Traduction]

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le député d'en face a mentionné qu'environ 74 000 personnes sont sur la liste d'attente, et comme je l'ai dit, ce nombre change quotidiennement. Nous avons parlé du lien. En fait, une grande partie des données en question sont accessibles sur les sites Web des RRS. C'est peut-être là que le député d'en face a trouvé ses renseignements, mais les parlementaires du côté de l'opposition racontent toujours des histoires. Ils racontent toujours des histoires de gens qui ont vécu une mauvaise expérience ; pourquoi le chef de l'opposition ne me permettrait-il donc pas de citer l'exemple d'une personne ayant vécu une bonne expérience?

Les parlementaires du côté de l'opposition ne peuvent pas jouer sur les deux tableaux. Ils ne peuvent pas raconter des histoires de situations qui ne se sont pas déroulées aussi bien que prévu et, ensuite, nous dire de ne pas raconter des histoires de personnes précises. Monsieur le président, nous respectons la confidentialité des gens, mais ce que je dis ici, c'est que la liste d'attente est réduite au quotidien. C'est le cas, et voilà un exemple d'une personne ayant vécu une excellente expérience.

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, il est bon de citer des exemples réconfortants, bien sûr, mais nous ne pouvons pas regarder la situation avec des lunettes roses. Nous devons connaître les données véritables, et c'est ce que j'essaie d'obtenir aujourd'hui. Je veux en venir au fait que, toute la semaine, les parlementaires du côté du gouvernement ont parlé de réussites, mais nous tentons d'aller au fond des choses pour savoir quels sont effectivement les chiffres. Voilà ce dont parle notre chef : l'ouverture, la transparence et, plus important encore pour les gens du Nouveau-Brunswick, la reddition de comptes. Les parlementaires du côté du gouvernement parleront de plans assortis de cibles, mais quels seront les résultats par rapport à ces cibles? Ils fixent des échéanciers mais ne les respectent jamais.

Nous demandons au gouvernement de créer un tableau de bord présentant des données ouvertes afin de montrer aux gens du Nouveau-Brunswick combien de personnes ont été retirées de la liste au cours du mois, combien y ont été ajoutées et quels sont les temps d'attente pour des opérations précises, au lieu de présenter des données difficiles à

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

déchiffrer. Je sais qu'un outil permettant de visionner les temps d'attente estimés est offert sur le Web, mais il n'est pas convivial. Le gouvernement est-il prêt à rendre accessibles toutes les données sur son plan de réforme afin que les gens du Nouveau-Brunswick puissent demander au gouvernement de rendre des comptes?

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, le député vient d'admettre que les renseignements en question se trouvent sur le site Web. Encore une fois, si le site Web n'est pas convivial, je suis sûr que nous pouvons demander à quelqu'un des TI de l'aider à y voir clair. Cela ne pose pas de problème, si quelqu'un d'autre a besoin d'aide pour s'y retrouver. Nous tentons de rendre le site le plus convivial possible. Nous avons dit aux RRS, lesquelles fournissent les statistiques et disposent des listes d'attente, de rendre le tout convivial.

Je peux parler de Télé-Soins 811. Le service Télé-Soins 811, qui donne accès à des renseignements et à des conseils médicaux, est très facile à utiliser. Monsieur le président, encore une fois, eVisitNB a un site Web pour les gens qui veulent des soins médicaux sur-le-champ. Je peux vous dire que plus de 3 500 personnes ont utilisé le service la semaine dernière. Le temps d'attente pour parler à un médecin, à une infirmière praticienne ou à une infirmière immatriculée était inférieur à 10 minutes. Voilà une mesure concrète.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

## ÉNERGIE NB

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. J'ai une question pour le ministre de l'Énergie. Quand avez-vous appris qu'Énergie NB éprouvait des difficultés financières et s'apprêtait à présenter une demande de hausse tarifaire à la CESP, soit la hausse tarifaire la plus élevée depuis 40 ans?

**L'hon. M. Holland** (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Bon, le député d'en face est le nouveau porte-parole en matière de l'énergie. J'en ai connu cinq ou six. Apparemment, je suis l'instructeur non officiel des porte-paroles libéraux. J'encourage vos collègues à en prendre note. Qui sait qui sera le prochain?

Quoi qu'il en soit, je siége depuis longtemps à la Chambre. En ce qui concerne l'entreprise de service public, j'ai en fait dit publiquement dans les médias, il y a deux ou trois ans, qu'elle devait nous fournir de meilleurs résultats. Nous avons parlé des façons d'améliorer la situation et avons fourni à l'entreprise de service public les outils nécessaires à l'obtention des résultats escomptés, comme en témoignent les récents changements apportés à sa haute direction et le recours à une tierce partie fiable agissant à titre de vérificateur objectif, soit PricewaterhouseCoopers. Le fait que nous avons dit que nous

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

exigeons mieux de la part de l'entreprise de service public n'est un secret pour personne. Notre gouvernement a dit qu'il défendrait les intérêts des clients et ferait tout son possible pour fournir de l'électricité abordable et fiable, et ce, aux meilleurs tarifs possibles.

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : La question s'adresse de nouveau au ministre de l'Énergie. Énergie NB justifie sa demande de hausse tarifaire en disant que celle-ci servira à couvrir les coûts des activités, c'est-à-dire à payer ses factures. Elle dit que les coûts des activités ont augmenté en raison de la pandémie, de la guerre en Ukraine, probablement, et de la hausse du coût moyen des combustibles. La situation ne s'est pas produite du jour au lendemain. De toute évidence, elle a cours depuis deux ans ou deux ans et demi. Je veux savoir pourquoi le ministre n'est pas intervenu et n'a pas appelé les gens d'Énergie NB pour leur dire : Écoutez, comment les choses se passent-elles? Il en résulte aujourd'hui qu'Énergie NB décide de saigner à blanc les contribuables du Nouveau-Brunswick pour couvrir les coûts des activités.

**L'hon. M. Holland** (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, tout d'abord, je suis reconnaissant au député d'en face de sa question. D'habitude, c'est les Libéraux qui interviennent dans les affaires de l'entreprise de service public. Par conséquent, diverses initiatives ont créé une situation financière que nous redresserons, comme nous l'avons dit. Dès le début, nous avons dit que l'entreprise de service public devrait mener ses activités de manière autonome. En fait, je dirais que notre gouvernement est le premier qui lui donne vraiment une orientation claire. Nous lui avons donné des objectifs en matière de dette dans ses lettres de mandat et nous avons dit que nous voulions constater des résultats.

Bon, notons que le député d'en face n'a probablement pas regardé au-delà du cycle des nouvelles du Nouveau-Brunswick. S'il l'avait fait, il saurait que l'entreprise de service public de la Nouvelle-Écosse vient de déposer une demande de hausse tarifaire à deux chiffres et que celle de la Saskatchewan, après avoir obtenu en septembre une hausse tarifaire de 5 %, demande une autre hausse de 5 %. Au cas où le député d'en face ne s'en serait pas rendu compte, des changements considérables se sont produits à l'échelle mondiale au cours des deux ou trois dernières années.

L'entreprise de service public a proposé une hausse tarifaire. Il s'agit d'une société de la Couronne. La CESP, un organisme indépendant, nous dira ce qui est fondé, et nous irons enfin de l'avant...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. Je suppose que, pour le ministre, la surveillance consiste à s'asseoir, ouvrir une bière et regarder le spectacle.

(Exclamations.)

## Questions orales

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, à la page 19 des *États financiers consolidés* déposés en mars 2022, pour expliquer les énormes profits réalisés par la province, il est indiqué qu'Énergie NB a versé 9,2 % de plus que prévu au gouvernement. Bon, une partie de l'excédent provient évidemment d'Alcool NB Liquor, mais voilà ce que je veux savoir du ministre : Saviez-vous qu'Énergie NB a remis de l'argent à la province l'an dernier et qu'elle a en fait contribué aux profits de 777 millions de dollars que le gouvernement actuel a dégagés?

**L'hon. M. Holland** (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je demande au député d'en face ceci : Sait-il que c'est la première fois qu'un gouvernement a donné à l'entreprise de service public le mandat d'atteindre des objectifs quant à sa dette pour qu'elle puisse aller de l'avant? Le député d'en face sait-il que nous avons apporté des modifications législatives à deux reprises, en fonction de ce que l'entreprise jugeait nécessaire, en raison de l'ingérence gouvernementale qui avait compromis sa capacité à mener ses activités et à donner des résultats positifs? Nous sommes venus deux fois à l'Assemblée législative pour modifier la loi à cet égard.

Nous avons donné à l'entreprise de service public des objectifs de réduction de la dette. Nous l'avons précisé dans le mandat. C'est pourquoi nous disons depuis deux ans que nous devons faire mieux en ce qui concerne l'entreprise de service public. Nous avons apporté d'importants changements à la haute direction et soutenu l'entreprise de service public quand elle a fait de même. Nous avons demandé à l'un des meilleurs cabinets d'experts-conseils d'Amérique du Nord d'examiner l'entreprise de service public et d'indiquer la direction à prendre afin d'avancer et de donner des résultats. Très franchement, je placerais les efforts du gouvernement actuel au-dessus de tous ceux qui ont été déployés à l'égard de l'entreprise de service public depuis sa création il y a 100 ans. Merci, Monsieur le président.

[Original]

## SOINS DE SANTÉ

**M. Gauvin** (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Les défis dans le secteur de la santé sont nombreux. On le sait et on comprend les difficultés qui en découlent. Cela ne devrait pas du tout être un enjeu politique. Récemment, j'ai participé à une entrevue à propos des personnes âgées qui sont à l'hôpital, qui sont libérées médicalement et qui doivent payer des frais. Durant l'entrevue...

[Traduction]

Je pensais que l'entrevue serait simple.

## Questions orales

[Original]

La question était la suivante : Ces personnes devraient-elles payer des frais si elles restent à l'hôpital pendant une longue période? On m'a demandé, durant l'entrevue, de poser la question suivante : Les hôpitaux adhèrent-ils tous à cette politique? La question au ministre est très simple : Est-ce une politique, et les hôpitaux facturent-ils tous des frais aux personnes âgées qui restent plus longtemps à l'hôpital? Merci beaucoup.

[Traduction]

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'aimerais simplement revenir à la question du chef par intérim selon laquelle le site Web n'est pas convivial. Je viens d'accéder à la page sur le site <www.gnb> et j'ai consulté les délais d'attente pour la chirurgie. L'étape en question a pris un clic ; voici le deuxième clic. Sur quelle chirurgie voulez-vous des renseignements? La décompression du tunnel carpien, la chirurgie de la cataracte ou la cholécystectomie figurent sur la liste. Choisissons la décompression du tunnel carpien ; voilà un autre clic. Ah, la liste comprend tous les hôpitaux de la province. Quel hôpital voulez-vous vérifier? Edmundston? D'accord. Je vois 38 jours, et le délai d'attente moyen pour 9 chirurgies sur 10 est de 14 jours. Monsieur le président, si je peux y arriver, c'est que le site Web est, à mon avis, convivial.

Je suis reconnaissant au député d'en face de sa question portant sur les personnes âgées dans les hôpitaux. Il s'agit certainement d'un sujet très délicat, car Développement social...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Ah.

[Original]

**M. Gauvin** (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Donc, Monsieur le président, la question demeure. On aimerait savoir si tous les hôpitaux adhèrent à cette politique. Maintenant, on connaît aussi les défis entraînés par la difficulté à pourvoir les postes dans les foyers de soins. C'est la nature de l'enjeu, tout simplement. Comme on l'a mentionné à la Chambre, cet enjeu est le même partout dans le monde. Le Nouveau-Brunswick n'est pas à l'abri de ce phénomène. Maintenant, je passe à une autre question.

[Traduction]

Des parties prenantes m'ont posé une autre question très importante. Dans les hôpitaux...

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

Encore une fois je m'adresse au ministre. Le personnel infirmier qui travaille dans les hôpitaux utilise-t-il les mêmes codes du travail que les gens ou le personnel infirmier qui travaillent dans les foyers de soins de longue durée? Les codes sont-ils similaires dans un hôpital ou dans un foyer de soins de longue durée? Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup. En ce qui concerne les patients qui sont à l'hôpital, qui ont reçu leur congé et qui attendent une place dans un foyer de soins, le ministère de la Santé et le ministère du Développement social sont bien au courant de la situation. Voilà pourquoi nous avons pris des mesures importantes afin d'aider les personnes qui ont reçu leur congé, mais qui y sont depuis un certain temps. Nous essayons de trouver un bon endroit où elles peuvent obtenir le niveau approprié de soins, qu'il s'agisse de rentrer chez elles ou d'aller dans un foyer de soins spéciaux ou un foyer de soins.

Nous avons en fait accéléré le processus afin de veiller à ce que les évaluations soient faites, de travailler avec les équipes de mise en congé des patients et, encore une fois, de permettre aux personnes en question de vivre temporairement dans un foyer de soins en attendant une place dans celui de leur choix. C'est ce que nous les encourageons à faire. Nous procédons de façon attentionnée et bienveillante pour veiller à ce que les personnes en question ne soient pas contraintes de le faire. Toutefois, je réitère que nous devons continuer à veiller à ce que les bonnes personnes puissent travailler dans les foyers de soins et les foyers de soins spéciaux...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

## LOGEMENT

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, nous traversons une crise du logement au Nouveau-Brunswick, mais le manque de mesures prises par le gouvernement Higgs ne permet pas de le savoir. De plus en plus de personnes s'inscrivent sur la liste d'attente d'Habitation NB. Il peut arriver que ces personnes finissent par attendre pendant des années et des années. De nombreuses personnes vivent dans des logements inadéquats ou sont tout à fait incapables de trouver un endroit où vivre, surtout si elles ont des enfants ou des animaux de compagnie ou si elles ont besoin d'un logement accessible ou abordable.

Monsieur le président, les gouvernements successifs ont eu tort de ne plus accorder la priorité au logement. Nous avons besoin d'investissements importants pour agrandir le parc de logements. Le plan décennal actuel vise à ajouter un peu plus de 1 200 logements



## Questions orales

abordables. Certains d'entre eux ne seront même pas nouveaux. Pourquoi le gouvernement ne considère-t-il pas l'accès à un logement abordable comme un droit de la personne fondamentale? Quelle mesure prendra le premier ministre pour faire preuve d'initiative et investir des fonds gouvernementaux nécessaires dans la construction de logements abordables?

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup. Je suis ravi de répondre à la question. La Stratégie de logement du Nouveau-Brunswick est très, très importante pour donner aux gens accès à un logement convenable et sécuritaire. Monsieur le président, je suis sûr que vous et certains parlementaires savez que, lorsque les gens s'inscrivent sur la liste des logements, un tri est effectué pour que les personnes ayant les plus grands besoins soient logées le plus rapidement possible. Certaines personnes inscrites sur cette liste disposent peut-être déjà d'un logement et d'un lieu de vie sécuritaire, mais nous savons que la demande est constante.

Nous savons que la demande augmente. Voilà qui explique pourquoi le budget consacré au logement a augmenté considérablement, soit de plus de 20 %, au cours des deux dernières années. Je sais qu'il y a encore beaucoup de travail à faire, et c'est pourquoi le gouvernement poursuit sur cette lancée. Dans l'avenir, lorsque nous nous pencherons sur la question du logement dans son ensemble, qu'il s'agisse de logements d'entrée de gamme ou d'appartements abordables, entre autres, je pense que les gens verront beaucoup plus de travail et d'investissements dans ces domaines.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, le plan actuel du gouvernement n'améliorera en rien la liste d'attente d'Habitation NB. Il n'est pas assez bon, et c'est franchement pathétique.

[Original]

Ces dernières années, les loyers sont montés en flèche, et certaines personnes ont perdu leur logement en conséquence. Droit humain fondamental, le logement est de plus en plus commercialisé et il est de moins en moins abordable. Pour résoudre la crise du logement, une des mesures claires serait que le gouvernement maintienne le plafonnement de l'augmentation des loyers. Le premier ministre pourrait l'annoncer ici-même, à la Chambre, aujourd'hui. Sans ce plafond, nous sommes assurés de voir les gens perdre leur logement, parce que le prix sera hors de leur portée, le 1<sup>er</sup> janvier. Monsieur le président, le premier ministre veillera-t-il à ce que le plafonnement de l'augmentation des loyers soit maintenu afin de protéger les locataires de notre province?

## Questions orales

[Traduction]

**L'hon. Mary Wilson** (Oromocto-Lincoln-Fredericton, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires, PC) : Je vous remercie beaucoup de la question, Monsieur le président. Comme notre premier ministre l'a dit hier, je vais vous dire que le sujet fait toujours l'objet de discussions. La décision n'a pas encore été prise. Je peux vous dire que l'approche sera adoptée dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Mes collègues et moi discutons actuellement de la question pour veiller à ce que nous prenions les bonnes mesures dans l'avenir.

Monsieur le président, je dirai que nous avons fait beaucoup de travail au cours de la dernière année, soit depuis décembre 2021, pour assurer la protection des locataires du Nouveau-Brunswick. Pas plus tard qu'en décembre dernier, nous avons apporté des changements afin que le loyer ne puisse être augmenté qu'une seule fois au cours d'une période de 12 mois. Les propriétaires doivent maintenant donner aux locataires un avis d'augmentation de loyer d'au moins six mois. L'avis était auparavant de trois mois. Bien sûr, le Tribunal sur la location de locaux d'habitation pourra toujours, à la demande d'un locataire, se pencher sur toute augmentation de loyer déraisonnable. Merci, Monsieur le président.

[Original]

## ÉDUCATION

**M<sup>me</sup> Landry** (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. La pandémie de la COVID-19 a provoqué des perturbations importantes dans l'apprentissage et l'enseignement dans notre système scolaire. Sur ce, j'aimerais reconnaître et remercier les personnels non enseignant et enseignant du Nouveau-Brunswick, dont la journée mondiale a été célébrée hier. Ma question est la suivante : Quelle évaluation spécifique le ministère a-t-il entreprise et effectuée pour mesurer l'impact des perturbations de la COVID-19 sur l'apprentissage des enfants?

**L'hon. M. Cardy** (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Je remercie la députée pour sa question et je veux la féliciter pour son nouveau poste en tant que porte-parole en matière de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ; j'ai hâte de travailler avec vous.

Pour ce qui est de la question du rattrapage, on a vu les résultats des examens du secteur anglophone, et c'est assez stable. Dans le secteur francophone, on a vu une détérioration des résultats ; c'est clair que ces résultats vont nous aider à cibler nos efforts, mais nous voulons entendre la voix du personnel enseignant.

Nous ne voulons pas un plan développé à Fredericton, avec un communiqué de presse qui n'est pas lié à la réalité dans les salles de classe. Alors, l'intention est de voir, au cours des



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

deux prochaines semaines, après le congé de l'Action de grâce, quels sont les résultats que le personnel enseignant a vus dans les salles de classe entre le début de l'année scolaire et maintenant, afin de développer un plan en vue de s'assurer que des ressources adéquates sont là pour relever les défis. Je suis sûr et certain que nous allons avoir des défis, mais nous allons nous assurer que les ressources sont là pour les relever. Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

**M<sup>me</sup> Landry** (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Des parents et des représentants de la New Brunswick Teachers' Association nous disent qu'il faut prendre des mesures pour permettre aux enfants qui ont pris du retard dans leur apprentissage de se rattraper. Le ministre propose-t-il un plan de rattrapage scolaire, et quels sont les détails de ce plan?

**L'hon. M. Cardy** (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, je remercie grandement la députée d'en face de sa question. Nous voulons que le plan soit fondé sur des données probantes. Dans le cas qui nous occupe, les données proviennent des titulaires de classe de notre province. En tant qu'éducateurs et en tant que gens du gouvernement, nous sommes bien sûr préoccupés. Les employés des services publics du monde entier sont tous préoccupés des incidences de la pandémie de COVID-19 sur l'apprentissage, et la pandémie est, bien sûr, toujours en cours.

Nous profitons d'une période d'accalmie relative pendant la pandémie pour ramener la situation à la normale dans les salles de classe et veiller à ce que des ressources y soient disponibles. Voilà pourquoi le ministère et le gouvernement ont fait de nouveaux investissements sans précédent, surtout pour embaucher du personnel spécialisé, afin de répondre aux préoccupations, notamment en matière de santé mentale. Nous veillons à ce que des travailleurs sociaux puissent aider les élèves à composer avec le décalage possible entre la vie scolaire et la vie familiale parfois difficile. Souvent, ces problèmes ont été aggravés par la pandémie.

Nous travaillons en collaboration avec tous les ministères, avec nos collègues du ministère du Développement social, du ministère de la Santé et d'autres ministères, pour veiller à bien soutenir les élèves de notre province. Pour bien soutenir les élèves, nous devons soutenir le personnel enseignant. Merci, Monsieur le président.

[Original]

**M<sup>me</sup> Landry** (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

Monsieur le président, j'ai évidemment hâte d'en savoir plus sur les investissements en question. En plus d'être absents des salles de classe en raison des fermetures d'écoles, les enfants des régions rurales du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas accès à un service Internet haute vitesse convenable ont été encore plus désavantagés par l'apprentissage à distance. Quelles mesures le ministre prendra-t-il pour relever le défi additionnel lié à l'apprentissage si nous sommes touchés par une autre vague de la pandémie et la fermeture des écoles devient nécessaire?

**L'hon. M. Cardy** (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, je remercie la députée d'en face de la question. Au début de la pandémie, l'une des premières mesures que nous avons prises — et je tiens à remercier le ministre des Finances, le premier ministre et son personnel pour leur aide à cet égard — a été d'exercer une forte pression sur les fournisseurs d'accès Internet pour qu'ils augmentent l'offre de service. Lorsqu'ils ont répondu qu'ils ne pouvaient pas le faire tout de suite, nous avons acheté des appareils, des routeurs, des ordinateurs portables et des iPad pour les élèves de la province. Nous avons instauré un programme pour que chaque élève du secondaire dispose d'un ordinateur et que les écoles disposent des vitesses de connexion à Internet les plus élevées possible afin d'assurer la connexion et l'accès en ligne. Nous avons fait en sorte que Starlink fasse du Nouveau-Brunswick l'une des provinces où a été lancée une version bêta du service Internet par satellite de Starlink.

Toutes ces mesures ont été prises au cours des premières semaines de la pandémie. Depuis, nous avons continué à travailler au déploiement de l'accès à Internet haute vitesse. Le ministre des Finances a fait des annonces réjouissantes à cet égard. Nous continuerons à faire ce que nous pouvons afin que le système scolaire soit connecté convenablement aux réseaux gouvernementaux et surtout au Web et que les élèves disposent des outils nécessaires à une utilisation convenable. Merci, Monsieur le président.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Merci, Monsieur le ministre. Le temps consacré aux questions orales est écoulé.